

wispeek
Le dire pour agir

Pour être en conformité avec la loi Sapin2, les entreprises de plus de 50 salariés doivent mettre en place des procédures de recueillement des signalements.



LANCEUR D'ALERTE



REFÉRENT RECEPTEUR

A partir du 1^{er} janvier 2018

Des procédures de recueillement des signalements doivent être mises en place notamment par les personnes morales de droit public ou de droit privé de plus de 50 salariés. Ces procédures internes devront permettre à leur personnel, collaborateurs extérieurs et occasionnels de signaler tout manquement.

Le signalement peut également être adressé au Défenseur des droits afin d'être orienté vers le bon organisme de recueil d'alerte.

Le traitement de l'alerte

L'auteur doit recevoir confirmation "sans délai" de la bonne réception du signalement. L'organisation doit aussi indiquer au lanceur d'alerte dans quel "délai raisonnable et prévisible" la recevabilité de l'alerte sera examinée. Ce délai ne pourra excéder 3 mois puisque si l'alerte n'est pas traitée dans ce délai son auteur pourra la rendre publique.

SOLUTION

Wispeek, un service d'alerte éthique.

L'appli Wispeek permet de faire remonter et d'échanger des informations au sein de l'entreprise, de manière simple, confidentielle et anonyme.



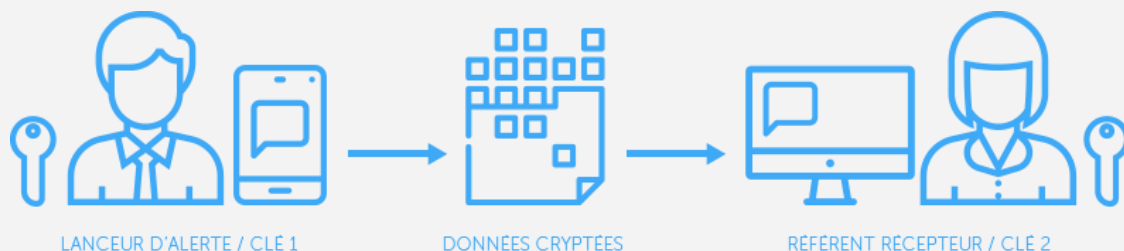
Disponible sur
App Store

DISPONIBLE EN
Google Play

Confidentiel, anonyme.

Wispeek permet de lancer une alerte à partir du site ou à partir de l'application mobile que l'expéditeur aura préalablement téléchargée. L'envoi de l'alerte cryptée peut se faire de manière simplement confidentielle ou totalement anonyme.

Aucune traçabilité des données garantie.



Les alertes confidentielles : le lanceur d'alerte révèle son identité, les échanges cryptés sont confidentiels.

Les alertes anonymes : le lanceur d'alerte ne révèle pas son identité, les échanges cryptés sont totalement anonymes.

Un fonctionnement simple et sécurisé.

Un chiffrement asymétrique 256 bit des informations garanti la confidentialité et un maximum de sécurité. Les serveurs sont hautement sécurisés et localisés en France.



LANCEUR D'ALERTE / CLÉ 1



RÉFÉRENT RÉCEPTEUR / CLÉ 2

Un chiffrement asymétrique à 2 clés.

Le terme asymétrique s'applique dans le fait qu'il y a deux clés : si l'utilisateur utilise une première clé dans un algorithme de chiffrement, la donnée devient inintelligible à tous ceux qui ne possèdent pas la deuxième clé, garantissant la confidentialité du contenu.



Les fonctionnalités pour le lanceur d'alerte

Simple et rapide à utiliser

Lancez l'alerte à partir du site internet ou de l'application mobile.

Retrouver votre entreprise

En saisissant son nom / nom de domaine (si elle est adhérente)

Suivi du traitement

ID de suivi de l'alerte sécurisé : ID (non nominatif)/ mot de passe

Déclaration par type d'alerte

Fraude, vol, harcèlement, stress, risques psychosociaux, sécurité et conditions de travail, informations, suggestions, boîte à idée.

Destinataire

Choix du destinataire parmi une liste préétablie

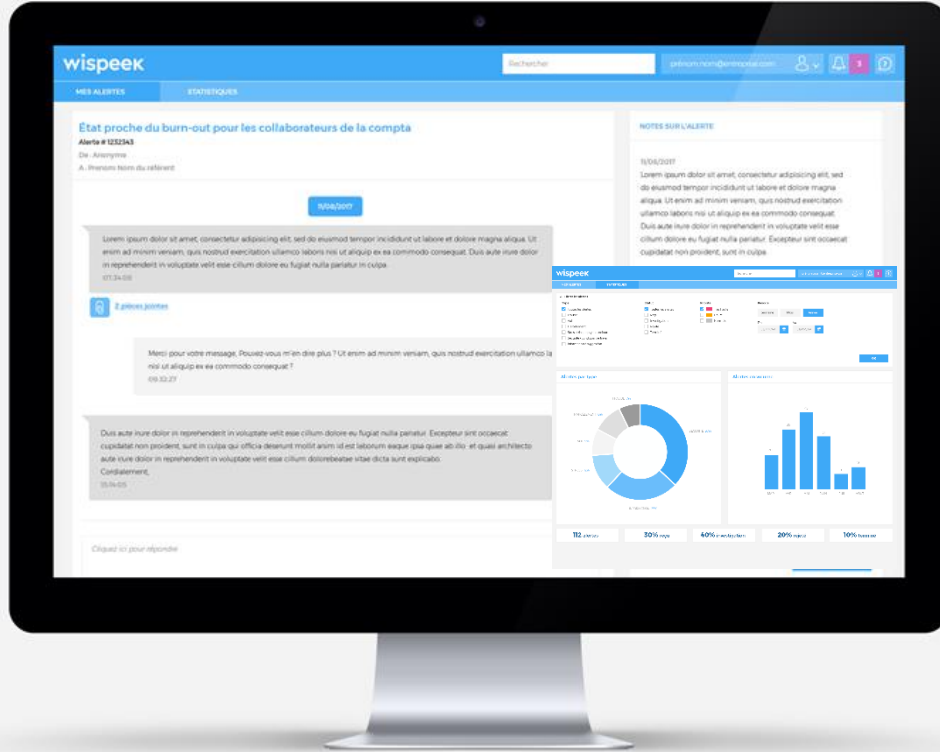
Délai

Visibilité sur le délai de traitement

Échanges

Possibilité d'échanger avec le référent en cas de besoin d'éléments complémentaires pour investigation, en confidentiel ou anonyme.

Les fonctionnalités pour le destinataire



Gestion facilitée des alertes

Simplification et rapidité de traitement facilitée

Suivi de traitement

Suivi des étapes de traitement et statuts

Historique

Traçabilité des alertes

Réfèrent récepteur

Désignation du réfèrent et autres contacts

Filtre des alertes

Par typologie, urgence, par date, par réfèrent...

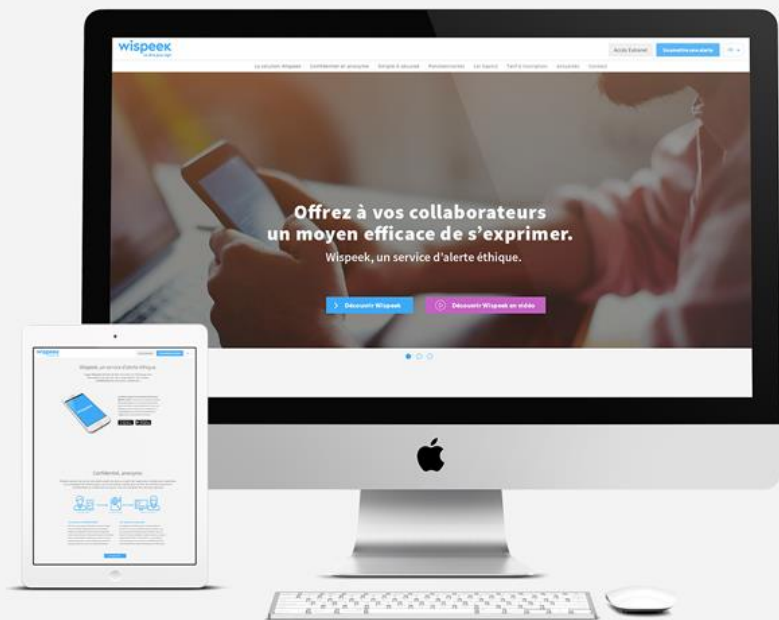
Notification de traitement automatisé

Pour rester conforme au délai légal

Dashboard de suivi

Échanges

Possibilité d'échanger avec le l'alerteur en cas de besoin d'éléments complémentaires pour investigation, en confidentiel ou anonyme.



Élaboré comme un outil du quotidien, Wispeek s'inscrit parmi les leviers d'optimisation du pilotage de votre entreprise, collectivité.

Vous mettant en réglementation, Wispeek est également une source inépuisable pour faire remonter les informations nécessaires et importantes.

L'application est modulable grâce à ces options et à sa personnalisation selon vos souhaits.

L'application peut ainsi devenir:

- un centre de sondage,
- une boîte à idée,
- une veille concurrentielle...

Positionnant ainsi vos collaborateurs en ***Partenaires de bienveillance***.

wispeek
Le dire pour agir

Votre contact :

Guillaume Hamon

06 40 73 23 12

ghamon@wispeek.com